



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
enviro@smsr.quebec

Procès-verbal

Rencontre du 17 juin 2019 à 19h

Étaient présents : Mesdames Lise Beauchemin, Lucie Sauvé et Elena Cocco ainsi que messieurs Denis Vallée, Yvon Forget et Marc Bouisset.

Étaient absents : Messieurs Kervin Van Damme et Michel Robert.

Partie 1 - Formalités

1. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Partie 2 – Suivis de dossiers et information

3. Distribution d'arbres

Monsieur Denis Vallée explique aux membres que la municipalité a commandé 400 arbres, comparativement à 200 l'année dernière. Cette année, nous avons eu plusieurs essences dont des chênes qui ont malheureusement gelés dû aux mauvaises conditions météorologiques. Malgré cela, les arbres ont tous été distribués et il a été décidé de commander à nouveau 400 arbres pour l'année prochaine.

4. Déclaration d'urgence climatique

Monsieur Denis Vallée explique aux membres que le projet de résolution qui a été déposé auprès de la direction générale a été adopté par le conseil municipal tel que proposé sauf un changement apporté à une phrase jugée compromettante.

5. Rivière Richelieu

Les membres du comité reconnaissent le manque de présence policière en ce début de saison pour contrôler la vitesse des bateaux et appuient la requête auprès des autorités fédérales pour une demande de dépense afin de faire l'acquisition de bouées d'avertissement. Pour le moment, il n'y a pas d'ouverture budgétaire.

6. Proposition de Michel Pichet

Monsieur Marc Bouisset explique le souhait de Monsieur Pichet d'avoir une fontaine d'eau amovible lors d'évènements organisés par la municipalité afin d'encourager les participants à utiliser des contenants réutilisables. S'ensuit un brainstorming au cours duquel plusieurs idées ont été lancées. En voici un résumé :

- Monsieur Denis Vallée explique au comité que pour des raisons d'hygiène, il n'est pas recommandé d'utiliser un tuyau pour raccorder la fontaine. Des démarches ont été faites mais les coûts de transport sont élevés.
- Il est proposé d'utiliser des cloches pour récupérer les contenants en verre, comme c'est déjà le cas pour la ville de Sutton. Madame Lucie Sauvé se propose de discuter avec sa sœur qui a étudié un projet dans ce sens. Un résumé sera fait lors de la prochaine rencontre du comité. Un autre élément amené lors de la discussion est de vérifier l'intérêt pour un jumelage avec d'autres municipalités et de s'informer sur l'existence de ce type d'entente.
- Monsieur Denis Vallée propose finalement comme piste de solution de faire l'acquisition de distributrices à eau pour les évènements.

7. Village carboneutre

Il est proposé de trouver un moyen de communication pour favoriser le covoiturage. Selon Monsieur Vallée, la municipalité n'est pas encore prête pour amorcer ce virage. Cependant, il souligne que l'acquisition du pickup Ford EchoBoost a permis de réduire considérablement les frais de consommation d'essence.

8. Frais des systèmes de traitement eaux usées

Madame Lucie Sauvé rappelle la situation sur le coût de 560 \$ par an pour la vérification et le changement de la lampe UV et réitère la demande pour faire pression afin que la municipalité se charge de cet entretien et suggère que le comité se saisisse de cette problématique à 2 niveaux : le coût pour le citoyen et la possibilité pour les municipalités d'engendrer un revenu supplémentaire. Monsieur Denis Vallée informe les membres du comité qu'il existe déjà un programme nommé PRIMO mais qu'un deuxième programme sera proposé d'ici le mois de septembre ou octobre : le FPTE.

9. Publisacs

Monsieur Marc Bouisset expose la problématique de distribution du Publisac. S'ensuit un brainstorming sur la situation. En voici un résumé :

- Monsieur Marc Bouisset informe les membres que des Publisacs sont dorénavant déposés à côté des boîtes aux lettres communes des résidents de la rue Richelieu.
- Madame Lucie Sauvé informe qu'elle a acheté une pancarte « pas de publicité » pour mettre sur sa boîte aux lettres et que depuis, elle n'a plus de Publisacs. L'idée est retenue

par Lise Beauchemin.

- Monsieur Yvon Forget se charge de vérifier auprès de la compagnie la possibilité d'avoir des étiquettes pour aviser de ne plus en avoir.

Partie 3 – Dossier à traiter

10. Communauté bleue

Madame Lucie Sauvé résume aux membres ce qu'est le mouvement «Communauté bleue» et ce qu'il implique de faire afin de devenir une communauté bleue. Il s'agit essentiellement des trois actions ci-dessous :

1. Reconnaître le droit fondamental à l'eau : débranchements lors d'arrérages;
2. Bannir la vente d'eau embouteillée lors d'évènements;
3. Promouvoir la gestion publique de l'eau.

Le sujet sera traité plus en profondeur lors d'une prochaine rencontre.

Partie 4 – Varias et conclusion

11. Varia

11.1. Présidence du CCE

Monsieur Marc Bouisset informe les membres du comité qu'il souhaite démissionner de son poste de président. Les membres présents ont suggéré le maintien à son poste jusqu'à l'arrivée du nouvel agent d'inspection et d'information en environnement. Monsieur Marc Bouisset a accepté cette entente.

11.2. Rencontre du mois d'août

Monsieur Marc Bouisset se chargera d'envoyer un courriel afin de déterminer la date de la rencontre du mois d'août (aux alentours du 15).

12. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 21h05.